

Décision du Président

Service TRANSPORTS
N° 9401
Date 10/02/2016
Objet Cession de 8 autobus standards

Conformément à la délibération n° 5 du 18 avril 2014, prise par le Conseil de la Communauté urbaine du Grand Nancy, par laquelle il a délégué certains de ses pouvoirs à Monsieur le Président de la Communauté urbaine du Grand Nancy,

Après proposition du délégataire, Transdev Nancy, de réformer 8 autobus standards vétustes ne répondant plus aux normes,

Après consultation auprès d'entreprises spécialisées dans la destruction de matériel,

Le Président de la Communauté urbaine du Grand Nancy

DECIDE

- de céder, les véhicules 202, 203, 204, 217, 227 et 231 ci-dessous en l'état, pour destruction, à la société DERICHEBOURG, située à CHAMPIGNEULLES, ayant fait une offre au prix de 0 € HT, frais de remorquage compris.

- de céder, les véhicules 205 et 206 ci-dessous en l'état, à la société TRANSDEV NANCY, située à NANCY, pour les besoins internes en formation, ayant fait une offre au prix de 500 € HT par véhicule soit une offre totale de 1.000 € H.T..

n° de parc	Immatriculation	Date de mise en circulation	Modèle	Constructeur	Norme
202	3277 YL 54	26/10/2000	Heul GX217	Volvo	Euro 2
203	4230 YL 54	31/10/2000	Heul GX217	Volvo	Euro 2
204	907 ZB 54	08/10/2002	Heul GX317	RVI	Euro 3
205	906 ZB 54	08/10/2002	Heul GX317	RVI	Euro 3
206	903 ZB 54	08/10/2002	Heul GX317	RVI	Euro 3
217	BY-108-LP	18/06/2003	Heul GX317	RVI	Euro 3
227	6446 ZH 54	29/09/2003	Heul GX317	RVI	Euro 3
231	1114 ZJ 54	22/10/2003	Heul GX317	RVI	Euro 3

Les véhicules concernés ont été acquis :

- en octobre 2000, au prix unitaire de 1 515 000,00 FF HT équivalent à 291 145,00 € HT, soit 1 811 940,00 FF TTC équivalent à 348 210,00 € TTC (parcs n° 202 et 203),

- en octobre 2002, au prix unitaire de 241 750,00 € HT, soit 289 133,00 € TTC (parcs n° 204, 205 et 206),

- en juin 2003, au prix unitaire de 261 800,00 € HT, soit 313 112,80 € TTC (parc n° 217),

- en septembre 2003, au prix unitaire de 261 800,00 € HT, soit 313 112,80 € TTC (parc n° 227),

- en octobre 2003, au prix unitaire de 261 800,00 € HT, soit 313 112,80 € TTC (parc n° 231),

Cette cession est motivée par le caractère vétuste du matériel concerné.

La société DERICHEBOURG assurera, à sa charge, l'évacuation et le transport du matériel cédé mentionné ci-dessus, se trouvant actuellement au dépôt STAN situé 59, rue Marcel Brot à Nancy.

La cession de ces véhicules fera l'objet d'une sortie d'inventaire et de l'état de l'actif.

La recette correspondante sera imputée sur le budget annexe "transports" à la s/fonction 03 article 775 service 720.

Envoi Préfecture	10/02/2016
Retour Préfecture	10/02/2016
Publication	10/02/2016
Envoi Service	10/02/2016
Exécutoire	10/02/2016

Annexes